

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(15 juillet 1881)

France

Les feuilles de Paris nous arrivent avec de nombreux détails sur la manière dont est célébrée la grande fête républicaine.

Les journaux catholiques publient, pour l'édification de leurs lecteurs, des récits irréfutables de la prise de la Bastille, celui de M. Taine, par exemple. Ils font connaître sous son vrai jour cette abominable journée où la populace de Paris massacra lâchement et bêtement quelques soldats qui pouvaient la mitrailler et qui, voulant l'épargner, s'étaient rendus sur parole !

C'est insulter l'armée, c'est insulter la France que d'appeler la fête du 14 juillet une fête nationale et militaire.

C'est une orgie républicaine ! Nous avons dit hier que la loi sur l'enseignement laïque et obligatoire a été votée par le Sénat français à une majorité de 57 voix.

Le vote accéléré du budget de l'instruction par la Chambre a fourni aux députés l'occasion d'affecter à une autre destination une quinzaine de millions destinés aux dégrèvements. Ils servaient à assurer dans les communes rurales la gratuité de l'enseignement. L'agriculture verra repousser ses justes griefs, et les enfants des citoyens aisés seront instruits pour rien ; les principes avant tout !

Il est vrai que, dans la dernière séance, un amendement de M. Jarnet, tendant à créer en faveur de l'agriculture une caisse de réserve au moyen de la plus-value problématique des impôts, a été voté avec enthousiasme.

Cela ne signifie rien, mais c'est une promesse qu'on exploitera aux élections générales. Nous n'avons pas, dira-t-on, voté le dégrèvement de l'impôt foncier, c'est vrai ! Mais nous avons fondé une caisse de secours à l'agriculture. Elle fera merveille... un jour ou l'autre....

Et c'est ainsi que Jacques Bonhomme est toujours berné.

Algérie

Maintenant toutes les tribus du sud de la Régence sont en armes. Elles envoient des émissaires qui soulèvent les campagnes contre le gouvernement tunisien, représenté comme ayant vendu la Tunisie à la France ; les routes sont infestées de brigands, les communications deviennent impossibles, et il est hors de doute que si le pavillon français ne flotte pas avant huit jours sur la casbah de Sfax, cinquante mille rebelles tunisiens vont se ruer en masse contre les chrétiens.

En présence de la gravité des événements d'Algérie, écrit le *Figaro*, le gouvernement serait résolu à envoyer dans cette colonie des renforts s'élevant au moins à quatre vingt-dix mille hommes.

Seulement, pour ne pas mécontenter les populations à la veille du scrutin, on attendra, paraît-il, que les élections générales soient passées.

La politique d'abord, la France ensuite.

On annonce, pour la dernière séance de la Chambre, un grand discours de M. Gambetta résumant les travaux accomplis par la Chambre des députés depuis le jour de sa réunion, en décembre 1877.

Angleterre et Irlande

L'article 26 du *Land bill*, concernant l'émigration, a été adopté ce matin par 126 voix contre 26 à la Chambre des Communes, après un débat prolongé et agité. L'opposition du groupe Parnell à cette cause a subsisté jusqu'au bout.

M. Gladstone ne croit pas que le gouvernement doive entreprendre l'exécution d'un plan d'émigration, mais il s'engage à introduire dans l'article une clause obligeant la commission à approuver les arrangements pris pour l'émigration avant d'accorder l'assistance.

Le gouvernement s'opposera formellement à l'exécution de tout plan qui pourrait faire croire au peuple irlandais qu'il désire dépeupler le pays. L'émigration qu'il a imaginée a un caractère organisé, comprenant des familles, et peut-être même des groupes de la population ; mais quoique le gouvernement préfère voir toute la population irlandaise rester dans le pays, il ne croit pas pouvoir empêcher la réalisation de plans capables de lui procurer une plus grande somme de prospérité et de bien-être à l'étranger.

M. Ramsay a déclaré que le courant de l'émigration serait dirigé autant que possible sur le Canada.

M. O'Donnell a protesté contre une motion qui tend à dépeupler davantage un pays dont la population n'est déjà que trop réduite. Il a engagé les membres irlandais non seulement à combattre l'article, mais à l'amender de telle façon que s'il était voté il ne fût plus applicable.

Le plan de M. Parnell consisterait à faire défricher certaines régions incultes de l'Irlande, et à y établir, aux frais de l'Etat et avec l'appui des bureaux de bienfaisance, des colonies pauvres.

Un cours de la discussion, M. Gladstone a déclaré que l'obstruction des Irlandais discréditait la Chambre, et qu'il était grand temps que la Chambre décidât, si oui ou non elle pouvait permettre à une infime minorité de lui faire la loi.

Espagne

En Espagne, le cabinet Sagasta travaille avec le plus grand zèle à la composition d'une Chambre répondant à ses vœux ; c'est-à-dire qu'il s'efforce d'obtenir une majorité compacte dans les prochaines Cortes. Tout porte à croire que M. Sagasta atteindra son but, et qu'il comptera dans les Cortes un nombre imposant d'adhérents, qui, si l'opposition allait prononcer le mot "d'illégalité" à propos de la dissolution de la Chambre avant le vote du budget, ne manqueraient pas, avec plus ou moins d'éloquence et de force de leur supériorité quantitative, de représenter cet acte comme une "nécessité absolue."

comme la "seule solution possible".

En présence des manifestations radicales dans la péninsule, le cabinet de M. Sagasta maintient toujours son principe du "laissez faire," convaincu qu'il est sans doute d'agir ainsi dans l'esprit du véritable libéralisme, et de faire preuve d'une vraie tolérance.

Peut-être M. Sagasta devrait-il pourtant considérer qu'il y a de l'imprudence de sa part à laisser les radicaux prêcher ouvertement la fondation d'une République espagnole, et poursuivre sans obstacles leur agitation séditionnelle et antidynastique.

ROME

Réponse du Saint-Père à l'adresse du pèlerinage slave, présentée et lue par Mgr Strossmayer. — (Suite).

Cette amitié et cette union des Slaves avec l'Eglise romaine ne tarderont pas à tourner au profit du bien général et à l'avantage de vos apôtres. Car lorsqu'il leur fut arrivé, comme il arrive souvent à ceux qui entreprennent de grandes choses, de rencontrer des difficultés et des oppositions de divers genres, ils trouvèrent le secours qui leur était offert par ce Siège apostolique ; ils éprouvèrent en particulier la faveur et la protection de Nicolas Ier, d'Adrien II, de Jean VIII. Les autres Pontifes, Nos prédécesseurs, furent toujours bien disposés pour les Slaves. Les annales de votre histoire attestent le zèle de la papauté à protéger chez vous, non seulement la religion, mais encore la prospérité publique. Car ce qui arrive toujours, en raison de l'influence considérable que la religion a sur la vie et sur les mœurs des nations, a eu lieu chez vos ancêtres d'une manière tout à fait éclatante, puisqu'ils reçurent par les travaux de Cyrille et de Méthode, non seulement la foi chrétienne, quoique ce soit le principal, mais encore la culture morale et la civilisation. Vous devez encore beaucoup à vos apôtres pour avoir été les inventeurs de votre alphabet, pour avoir traduit en langue vulgaire la plupart des livres sacrés, pour avoir adapté la sainte liturgie au génie de votre race. A ces titres, la postérité la plus reculée célébrera le nom de Cyrille et de Méthode parmi les Moraves, les Bohèmes, les Bulgares, les Liburnes, les Polonais, les Ruthènes, et tous les Slaves depuis le rivage de la mer Adriatique jusqu'à l'extrémité du Novogorod.

Puis donc qu'il y a dans la communion avec l'Eglise romaine, la mère de toutes les Eglises, une si sûre espérance de salut et la promesse de si grands biens, efforcez-vous, chers fils, de maintenir chez vous et de fortifier plus solidement encore cette attitude. Demandons à Cyrille et à Méthode, par une commune prière, d'être favorables à la nation slave, et qu'ils la protègent du haut du ciel en obtenant de Dieu, pour les uns la persévérance, pour les autres la sagesse, et, en inspirant à tous le zèle d'une mutuelle charité, d'écarter de l'héritage du Seigneur les inimitiés, les contentions et les jalousies. Qu'ils

sauvages, mais dont nos clowns les plus fameux seraient jaloux, il retira la zagaie, montra que le fruit desséché ne contenait plus de lait, et détachant de sa ceinture une forte corde qui lui servait de fronde, fit prier Mme de Lambecq de choisir, dans les fruits qui se balançaient à plus de vingt mètres au-dessus de leurs têtes, celui qu'elle désirait avoir.

Le docteur en désigna un. Gondou dit alors deux mots à sa fille qui entra en rampant dans la case et en rapporta un sac renfermant sept ou huit pierres ovoïdes polies par le frottement, et de la grosseur d'un œuf.

Le Néo-Calédonien en prit une, la posa sur sa fronde, regarda un instant le but, puis faisant tourner son arme, envoya la pierre avec une telle précision, que fruit et projectile tombèrent à la fois sur le gazon.

C'est vraiment merveilleux, s'écria Mme de Lambecq, témoin pour la première fois de l'incomparable habileté des sauvages dans le maniement des armes de trait.

C'est adroit, mais ce n'est pas rare, reprit M. Goblet d'un air dédaigneux qui n'échappa point au regard pénétrant de Gondou.

En feriez-vous autant, docteur, demanda le commandant.

Avec un peu d'habitude on y arrive, et dans le temps...

Essayez donc, interrompit Mme de Lambecq avec malice.

recommandent surtout à Dieu la nation très puissante par le nombre, la force et les richesses, qui honore en eux ses apôtres, et qui, cependant a rompu les liens par lesquels ils l'avaient attaché au bienheureux Pierre et à l'Eglise romaine.

La concorde dans la foi étant rétablie et les droits de tous les Etats respectés, alors enfin il sera permis d'attendre beaucoup de votre zèle et de votre puissance pour la propagation du règne de Dieu sur la terre ; car la nation des Slaves semble réservée par un décret de la Providence à des faveurs particulières.

Et maintenant, chers fils, que votre retour dans votre patrie soit heureux ; ce que vous avez vu à Rome, ce que vous y avez entendu, rappelez-le à vos frères. Par votre témoignage qu'ils sachent que Nous embrassons toutes les grandes et généreuses nations de nom slave dans Notre paternelle affection ; et que Nous ne désirons rien de plus pour elles que de les voir adhérer avec un zèle absolu et une foi inviolable à l'Eglise catholique, en sorte que pas un seul chez elles ne s'écarte de cette arche très sainte, où si l'on n'est pas, pour me servir d'une parole de votre Jérôme, on périra au temps du déluge. Faites leur part aussi de la bénédiction apostolique que Nous leur accordons affectueusement, ainsi qu'à chacun de vous et à tous.

Lettre du cardinal Guibert

Le cardinal Guibert vient d'adresser au Souverain Pontife la lettre suivante :

Paris, le 18 juillet 1881.

Très Saint Père,

Je n'ai pu apprendre sans indignation et sans une profonde douleur ce qui vient de se passer à Rome, pendant la translation des restes mortels de Pie IX. Des malheureux, qui sont la honte de l'humanité, n'ont pas même été arrêtés dans leur haine par le respect naturel de la mort. Ils ont choisi le moment où une foule pieuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure la dépouille vénérée du Pontife, pour faire éclater leurs fureurs impies, menaçant de jeter son corps dans le fleuve, insultant le défunt, accablant les vivants d'outrages et de coups, et montrant par l'audace de leurs attentats ce qu'il faut attendre des passions révolutionnaires lorsque l'impunité leur est assurée.

Les scènes qui ont eu lieu dans cette nuit affreuse du 12 juillet, au centre de la civilisation chrétienne, sont dignes des plus mauvais temps de la barbarie, et laisseront une tache ineffaçable de honte sur l'époque pleine de tristesse que nous traversons.

Certes, si ces hommes ne peuvent laisser passer en paix le char funèbre qui porte les restes d'un saint et grand Pape, on doit croire qu'ils ne respecteraient pas davantage votre auguste personne, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de cette prétendue liberté, garantie, nous disait-on, au vicaire de Jésus-Christ par ceux qui ont usurpé ses Etats.

J'ai voulu avant tout porter aux pieds de Votre Sainteté l'expression

des sentiments qui m'oppressent, et qui sont partagés par mon vénérable coadjuteur. Ces sentiments sont ceux de tout le peuple chrétien ; le clergé et les fidèles de mon diocèse en sont pénétrés, et je suis certain de les traduire fidèlement en vous disant, très Saint Père, que nous nous efforçons de consoler votre cœur par de nouveaux témoignages de respect, d'amour et de dévouement.

Daignez en agréer la sincère assurance, très Saint Père, ainsi que l'hommage de la profonde vénération avec laquelle je suis, de Votre Sainteté, le très humble et obéissant serviteur et fils.

J. Hipp. cardinal GUIBERT, Archevêque de Paris.

Un conseil nihiliste

Le *Standard*, dans une dépêche datée de Vienne, apporte des détails sur le complot nihiliste que l'on a découvert naguère à Saint-Petersbourg :

Les conspirateurs se réunissaient dans une chambre garnie située sur l'avenue Sabatanski. Un charpentier, qui logeait dans un appartement contigu, entendit ce que tramaient ses voisins et en fit part à la police. La maîtresse du logis fut appelée chez M. Baranoff, qui est à la tête de la police de Saint-Petersbourg. Il lui ordonna de cacher dans sa maison un officier de police dans un endroit où il pût entendre sans être vu.

Un lieutenant-colonel de police fut choisi pour cette mission. Il se dissimula derrière des meubles de la chambre même où se tenait le conciliabule nihiliste ; en même temps, une forte escouade d'agents de police se cachait dans les autres appartements de la maison avec ordre d'accourir dans la chambre désignée aussitôt qu'ils entendraient une détonation.

Pendant six longues heures, le lieutenant-colonel se tint, sans broncher, dans sa cachette, malgré la fatigue de la position gênée qu'il avait dû prendre. Il écouta jusqu'au bout les discussions de vingt et un nihilistes qui n'avaient pas tardé à s'installer dans la chambre. Leur conclusion fut qu'il fallait attenter à la vie du Czar. Ils devaient pour cela se servir des armes à feu. Cinq des conspirateurs présents furent chargés de l'exécution.

A ce moment le lieutenant-colonel de police entra brusquement en scène ; il tira un coup de pistolet, et de tous les coins de la maison arrivèrent des agents de police qui arrêtaient les conspirateurs.

On rapporte que ce sont pour la plupart des enfants de dix-sept ans, élèves des lycées de la ville.

Philosophie

Existence de Dieu

Preuve métaphysique, par l'idée de l'être parfait

En réfléchissant sur ce que je suis, je reconnais que je suis un être imparfait. Mais comment le reconnaître, si je n'avais implicitement l'idée d'un être parfait auquel je me compare.

Mais cette idée, nous ne la tirons ni de nous-mêmes, ni de ce qui nous entoure,

ni de notre imagination, ni du néant.

Il faut donc qu'elle ait été mise en nous par un être parfait lui-même, c'est-à-dire par un être qui soit Dieu.

Voici, du grand Bossuet, un passage qui mérite d'être médité.

"On dit : Le parfait n'est pas ; le parfait n'est qu'une idée de notre esprit, qui va s'élevant de l'imparfait, qu'on voit de ses yeux, jusqu'à une perfection qui n'a de réalité que dans la pensée.

"C'est le raisonnement que l'impie voudrait faire dans son cœur insensé, qui ne pense pas que le parfait est le premier, et en soi et dans nos idées, et que l'imparfait, en toutes façons n'est qu'une dégradation.

"Dis, mon âme, comment entends-tu le néant, sinon par l'être ? Comment entends-tu la privation, sinon par la forme dont elle prive ? Comment l'imperfection, si ce n'est par la perfection dont elle déchoit ?

"Il y a donc primitivement une intelligence, une science certaine, une vérité, une fermeté, une inflexibilité dans le bien, une règle, un ordre, avant qu'il y ait déchéance de toutes ces choses : en un mot, il y a une perfection avant qu'il y ait un défaut.

"Voilà donc un être parfait, voilà Dieu, nature parfaite et heureuse. (Elevations 1^{re} semaine).

Voici le même argument sous une forme singulière, que l'on trouve dans Descartes, dans Malbranche et dans Leibnitz, et qui est à peu près la forme que lui avait donnée saint Anselme.

Nous concevons Dieu comme l'être parfait ; la perfection est son essence, comme c'est l'essence du triangle d'avoir trois côtés et d'avoir la somme de ses angles égale à deux angles droits, comme l'essence d'une montagne est d'être accompagnée d'une vallée.

Mais l'existence n'est pas impliquée dans l'essence du triangle ou de la montagne, et de cela qu'on les conçoit ne s'ensuit pas que ces choses existent réellement ; comme, de fait, il n'existe pas de cheval ailé, quoique nous puissions concevoir un cheval qui ait des ailes.

Tandis qu'à l'égard de Dieu, l'existence est inséparable de l'essence ; et dès lors, suivant l'expression de Leibnitz, si Dieu est possible, il existe ; car l'existence fait partie de la perfection dans laquelle on le conçoit, et l'on ne peut le concevoir parfait sans le concevoir existant. Avoir l'existence par lui-même est l'une de ses perfections : c'est l'être par excellence : Celui qui est.

J. BRISBARRE.

LA VERSION ANGLICANE.—La version anglaise, revue et corrigée du Nouveau Testament, à laquelle les plus fameux docteurs de l'Eglise établie travaillaient depuis dix ans, a été publiée au commencement du mois de mai.

Le *Tablet* fait remarquer que, dans un grand nombre de passages, le nouveau texte se rapproche beaucoup de la Vulgate. Le journal anglais cite quelques exemples. Dans l'hymne des Anges à la Nativité, au lieu de paix sur la terre et bonne volonté aux hommes, "que donnait la version primitive, on a adopté la formule catholique : "paix sur la terre aux hommes de bonne volonté." La traduction de l'Oraison dominicale, contenue dans saint Luc, diffère absolument de l'ancienne et suit à peu près exactement la Vulgate.

"Comme les docteurs protestants chargés de la révision du Nouveau Testament n'ont pas pris la Vulgate pour guide, dit avec raison le *Tablet*, le grand nombre d'expressions et de passages réformés par eux en conformité avec la version catholique prouve la grande valeur de la version de saint Jérôme."

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
6 Août 1881.—No 88

LES COMPAGNONS DU DESESPOIR

Par A. de Lamothé

[Suite]

La gracieuse Aida présenta à la commandante son beau bouquet de bienvenue, et produisit sur tous les visiteurs l'effet désiré par son père.

Le sauvage Gondou qui, de son côté, s'était paré de son mieux pour se présenter au commandant, lui adressa quelques paroles qui eussent été inintelligibles si sa fille ne lui eût servi de truchement en cette occasion.

Le commandant fut très gracieux pour lui, fuma deux ou trois bouffées dans sa pipe et lui fit répondre par son interprète, qu'il le connaissait déjà de réputation comme un brave loyal sauvage ayant rendu des services à la France, que son Excellence le gouverneur le tenait en grande estime, et qu'il avait témoigné la veille même l'intention de lui faire

rendre les biens dont il avait été injustement dépouillé par son rival.

Malgré le masque d'impassibilité stoïque dont le fier Néo-Calédonien essayait de couvrir sa physionomie, la joie brillait dans ses yeux, et à plusieurs fois en portant avec respect la main du commandant à son front incliné en signe de respect, il répéta :

—Beaucoup lélé aliki, tayo Gondou.

Le chef est très bon, Gondou est son ami.

Pendant ce temps le docteur, toujours amateur d'histoire naturelle, examinait le bouquet de cocotier qui ornait la case, et montrait à Mme de Lambecq les énormes fruits attachés à la base des larges feuilles.

Une noix gisait sur le sol, il la ramassa pour lui en faire remarquer le poids.

Gondou crut que la commandante voulait en boire le lait.

—Not lélé, dit-il dans son patois calédonien, elle n'est pas bonne.

Et pour le prouver, et en même temps montrer son adresse, il prit une zagaie appuyée près de sa case jeta le roix à une grande hauteur puis, se recourbant en arrière, lança son arme avec tant de force et d'habileté, que le fruit retomba percé de part en part.

Alors, sans avoir l'air de s'occuper des bravos de l'assistance, émerveillée d'une adresse habituelle chez les

sauvages, mais dont nos clowns les plus fameux seraient jaloux, il retira la zagaie, montra que le fruit desséché ne contenait plus de lait, et détachant de sa ceinture une forte corde qui lui servait de fronde, fit prier Mme de Lambecq de choisir, dans les fruits qui se balançaient à plus de vingt mètres au-dessus de leurs têtes, celui qu'elle désirait avoir.

Le docteur en désigna un.

Gondou dit alors deux mots à sa fille qui entra en rampant dans la case et en rapporta un sac renfermant sept ou huit pierres ovoïdes polies par le frottement, et de la grosseur d'un œuf.

Le Néo-Calédonien en prit une, la posa sur sa fronde, regarda un instant le but, puis faisant tourner son arme, envoya la pierre avec une telle précision, que fruit et projectile tombèrent à la fois sur le gazon.

C'est vraiment merveilleux, s'écria Mme de Lambecq, témoin pour la première fois de l'incomparable habileté des sauvages dans le maniement des armes de trait.

C'est adroit, mais ce n'est pas rare, reprit M. Goblet d'un air dédaigneux qui n'échappa point au regard pénétrant de Gondou.

En feriez-vous autant, docteur, demanda le commandant.

Avec un peu d'habitude on y arrive, et dans le temps...

Essayez donc, interrompit Mme de Lambecq avec malice.

Gondou avait compris, car sans que rien trahit ses impressions il présenta la fronde et la zagaie au docteur.

Mis en demeure de s'exécuter, celui-ci choisit la zagaie qui lui semblait plus facile à manier, visa, non pas un fruit, mais le tronc d'un palmier, à dix pas de lui, et après avoir longtemps visé, lança le trait avec tant d'habileté que non-seulement il manqua le but, mais que la zagaie pirouettant sur elle-même alla se ficher en terre du côté opposé à la pointe.

Ce résultat inattendu, un sourire imperceptible de dédain plissa les lèvres du chef, tandis que sa fille Aika mêlait avec la plus grande franchise ses éclats de rire à ceux de toute la société.

Un peu confus, le docteur essaya de s'abriter derrière une savante dissertation sur le centre de gravité stable et instable ; personne ne l'écouta, et la visite de l'enclos continua.

Là il s'agissait surtout de botanique, aussi M. Goblet prit-il sa revanche en nommant et décrivant tour à tour le tlespeia populnea (1), l'accacia à fleur de laurier, qui révèle au loin sa présence par l'odeur de sa fleur d'or, la quetardaria speciosa, dont le parfum est plus suave encore, le cleodendron, le semecarpus fater, l'aricommia resinosa, qui affectionne les rivages, et surtout le niouli ou mi-

douli, connu des savants sous le nom de malaleuca viridiflora.

Cet arbre, dit-il en s'adressant à Mme de Lambecq, est d'une prodigieuse utilité. On fait une maison avec son bois, une tenture avec son écorce, sa fleur distille du miel, sa jeune pousse donne un thé presque comparable à celui de la Chine, sa feuille remplace pour les apprêts culinaires la feuille du laurier, et machée fraîche offre un rafraîchissement hygiénique.

Ce qui n'empêche pas que vos squatters en disent autant de mal ici que les colons algériens du palmiste, interrompit le commandant.

—Oui, parce qu'il étouffe l'herbe de leurs concessions, reprit le savant mais ils devraient le bénir au contraire, car c'est aux émanations de cette précieuse myrtacée, qu'il faut attribuer la salubrité exceptionnelle du climat néo-calédonien, même dans les marais couverts de mangliers et de palétuviers, qui partent ailleurs engendrent la fièvre.

Les fleurs, cependant, finissent, siles aussi, par lasser, et lorsque la commandante les eut assez senties assez admirées, elle témoigna du désir d'aller se reposer quelques instants dans sa case, pendant que son mari et le docteur continueraient à discuter sur les mérites respectifs de telles ou telles plantes.

—Eh bien ! Louise, fit-elle, quand, arrivée sous la véranda, elle se fut

installée sur un fauteuil de cannes et qu'elle eut pris sur ses genoux Germanie pour la caresser : à présent que nous sommes seules, causons un peu de vos affaires. J'ai vu le gouverneur, je lui ai parlé de vous d'abord et ensuite de votre mari, il est aussi bien disposé que possible et m'a promis, à moins, ce qui n'est pas probable, que Vincent, depuis son arrivée n'eût, pas sa mauvaise conduite, donné sujet à des plaintes graves, il lui donnerait volontiers la permission de venir s'établir, avec vous, sur la grande terre.

—Vous êtes mille fois bonne, madame, et je vous remercie d'autant plus vivement que je suis bien assurée du repentir de mon pauvre mari ; seulement je ne sais pas encore à quel endroit il se trouve, et je compte aller aujourd'hui même m'en informer dans les bureaux.

—Je l'ai bien demandé au gouverneur, mais, naturellement, il n'en savait rien et ne pouvait même pas le savoir ; cependant, quand je lui ai dit que Vincent n'est que simple transporté, il m'a répondu que, selon toute probabilité, il se trouvait à l'île des Pins.

—Dans sa dernière lettre, il m'écrivait qu'il était allé à la destination.

(A suivre)

SOMMAIRE

Revue générale.
Lettre au cardinal Guibert.
Un conseil millitariste.
Philosophie.
Fénelon. — Les compagnons du désespoir. — [4 suite.]
Le poète Crémazie.
L'élection d'Argenteuil.
"La Gazette des Campagnes."
Cercles agricoles.
Les Canadiens de l'état de New-York.
Europe.
Amérique.
Incorrections de langage.
Petites nouvelles.
Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Dr Poutier & Fils, chirurgiens-dentistes.
Chemin de fer Québec et du lac St-Jean. — J. G. Scott.
Avis. — F. H. Ennis.
Ondemande. — Rév. J. J. Guay.
Avis. — Geo. L. Lemoine, ptre.
Contrats de la malle. — William G. Sheppard.
Aux amateurs ! Aux gourmets ! — A. Toussaint.
Commis demandés. — N. Garneau.

CANADA

QUÉBEC, 6 AOÛT 1881.

Le poète Crémazie en exil

La dernière livraison de la *Revue Canadienne*, contient une lettre de feu M. Crémazie, datée du 29 janvier 1867, dans laquelle on trouve des appréciations très curieuses sur les questions religieuses et littéraires alors à l'ordre du jour. C'est ainsi que le poète désespère de voir jamais se former une littérature canadienne française, et voici comment il s'exprime sur ce sujet :

"Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque à Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez pitoyable façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue de la littérature, qu'une simple colonie; et quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simples colons littéraires. Est-ce qu'il y a une littérature belge ? Ne pouvant lutter avec la vieille France pour la beauté de la forme, le Canada aurait pu conquérir sa place au milieu des littératures du vieux monde, si, parmi ses enfants il s'était trouvé un écrivain capable d'initier avant Fénelon, Cooper, l'Europe à la grandiose nature de nos forêts, aux exploits légendaires de nos trappeurs et de nos voyageurs. Aujourd'hui, quand bien même un talent aussi puissant que celui de l'auteur du *Dernier des Mohicans* se révélerait parmi nous, ses œuvres ne produiraient aucune sensation en Europe, car il aurait l'irréparable tort d'arriver le second, c'est-à-dire trop tard. Je le répète, si nous parlions Huron ou Iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans la forêt de l'Amérique, aurait cette poésie du cru qui fait les délices de l'étranger. On se pâmait devant un roman ou un poème traduit de l'Iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un volume écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal. Depuis vingt ans, on publie, chaque année, en France, des traductions de romans russes, scandinaves, roumains. Supposez ces mêmes livres écrits en français, ils ne trouveront pas cinquante lecteurs. "La traduction de cela de bon, c'est que si un ouvrage ne nous semble pas à la hauteur de sa réputation, on a toujours la consolation de se dire que ça doit être magnifique dans l'original."

"Mais qu'importe après tout que les œuvres des auteurs canadiens soient destinées à ne pas franchir l'Atlantique. Ne sommes-nous pas un million de Français oubliés par la mère-patrie sur les bords du Saint-Laurent ? N'est-ce pas assez pour encourager tous ceux qui tiennent une plume que de savoir que ce petit peuple grandira et qu'il gardera toujours le nom et la mémoire de ceux qui l'auront aidé à conserver intact le plus précieux de tous les trésors : la langue de ses aïeux."

"Quand le père de famille, après les fatigues de la journée, raconte à ses nombreux enfants les aventures et les accidents de sa longue vie, pourvu que ceux qui l'entourent s'amuse et s'instruisent en écoutant ses récits, il ne s'inquiète pas si le riche propriétaire du manoir voisin connaît ou ne connaît pas les douces et naïves histoires qui font le charme de son foyer. Les enfants sont heureux de l'entendre, c'est tout ce qu'il demande."

"Il en doit être ainsi de l'écrivain

canadien. Renonçant sans regret aux beaux rêves d'une gloire retentissante, il doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux s'il peut instruire et charmer ses compatriotes, s'il peut contribuer à la conservation, sur la jeune terre d'Amérique, de la vieille nationalité française."

Nous continuerons la publication de fragments de cette lettre où, plus que dans les autres, comme dit M. l'abbé Casgrain, Crémazie a des retours sur lui-même qui jettent du jour sur sa vie d'exil, et qui mettent à découvert les plaies toujours saignantes de cette âme brisée.

La "Gazette des Campagnes"

Dans son dernier numéro, la *Gazette des Campagnes* annonce qu'elle entre dans sa dix-neuvième année d'existence. Son rédacteur-proprétaire profite de cette occasion pour remercier ses abonnés et tous ceux qui s'occupent d'agriculture pour l'encouragement qu'il a reçu d'eux. Il remercie également les journaux politiques, "toujours si désireux, dit-il, de contribuer au bien être de la classe agricole," d'avoir fait connaître la *Gazette* en lui empruntant des articles et en en recommandant la lecture.

Tout en remerciant sincèrement le rédacteur de la *Gazette* du témoignage qu'il rend à la presse de ses sympathies envers la classe agricole nous lui souhaitons de longues années de prospérité, afin qu'il persévère dans la voie si noble et si utile qu'il s'est tracée et qu'il a poursuivie avec tant de courage et au prix de tant de sacrifices. Nous sommes persuadés que, suivant le désir qu'il formule dans l'adresse à ses abonnés, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles d'une part, et le gouvernement de l'autre, agiront à son égard avec la plus grande libéralité. Nul doute que les cercles agricoles une fois établis partout, lui assureront un patronage extraordinaire. Mais à part eux, le gouvernement devra aussi, pour combler bien des vœux, mettre la *Gazette des Campagnes* en état de soutenir la concurrence des autres publications agricoles. Pour cela, il lui faut accorder une augmentation d'octroi au moins double de celui qu'elle possède déjà. Nous croyons qu'il ne ferait en cela qu'un acte de justice, et pour son propriétaire qui, depuis vingt ans s'est dévoué exclusivement aux intérêts agricoles, sans presque rien recevoir du gouvernement, et pour les nombreux lecteurs de la *Gazette*, qui éprouveraient du plaisir et même de l'orgueil à voir prospérer de toutes manières une revue dont ils ne peuvent réellement plus se passer.

L'élection d'Argenteuil

Par suite de retards imprévus et d'accident, la proclamation pour l'élection d'Argenteuil, dit la *Minerve*, ne pouvant être affichée de manière à laisser l'intervalle requis entre le jour auquel elle devait l'être, et le jour fixé pour la présentation des candidats par le Gouverneur-Général, M. Roussille, l'officier-rapporteur a fixé un autre jour pour la nomination, à savoir le 10 août courant, et le 17 pour la votation s'il y a contestation; dans ce cas l'ouverture du scrutin aurait lieu le 20 courant.

La nomination devait avoir lieu aujourd'hui. Ce retard arrive fort heureusement pour les libéraux, qui sont encore en quête de candidat. A ce propos, le *Herald* ne ménage pas ses amis :

"Puisque, dit-il, les libéraux du comté d'Argenteuil n'étaient pas décidés à entreprendre la lutte, on n'aurait pas dû contester l'élection de M. Abbott. Pour des raisons que nous ne connaissons pas, le Dr Christie refuse de venir sur les rangs. C'est un compliment peu flatteur pour M. Trenholme, qui a fait de si grands sacrifices pour défendre la cause du parti réformiste dans le comté."

On a dépensé \$4,000 environ pour cette élection, les chances sont à peu près égales des deux côtés, et après avoir fait de si grands sacrifices il est à peu près certain que le candidat conservateur sera élu par acclamation. Il y a eu un temps où on aurait pu faire mieux que cela dans les bureaux du *Herald*.

Disons aussi que la lutte ne sourit plus guère à MM. les libéraux qui se font battre comme cela partout où ils essaient de lutter.

Cercles agricoles

Nous apprenons avec plaisir que les cultivateurs des paroisses de l'ancienne Lorette et de Ste-Foye ont l'intention d'établir des cercles agricoles chez elles. Il y aura demain une assemblée des cultivateurs de l'ancienne Lorette dans le but de jeter les bases de leur cercle.

Le *Courrier de Montréal* annonce la mort de S. E. Mgr Joseph Desautels, curé domestique de Sa Sainteté et curé de Ste-Anne de Varennes, arrivée jeudi, à Salem, Etats-Unis.

Monseigneur JOSEPH DESAUTELS, Prélat Domestique de Sa Sainteté et curé de Varennes, Montréal, décédé, avant-hier, à Salem, E.-U., appartenait à la Société d'une messe, (section provinciale.)

Archevêché de Québec, }
6 août 1881.

C. A. COLLET, ptre,
Secrétaire.

Nous apprenons que M. John Lane, de Québec, ci-devant marchand de bois, est candidat à la position d'Inspecteur de bois, au lieu et place de M. Wm Quinn, décédé. M. Lane est compétent sous tous les rapports, à remplir les devoirs de cette charge, et nous serions heureux de le voir nommer à cette position.

Les Canadiens de l'Etat de New-York

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

"Les Canadiens-français de New-York poursuivent activement et ont à peu près terminé leurs préparatifs pour la participation de leurs délégués à la convention nationale des 23 et 24 de ce mois, au village de Champlain. Le gouvernement se divise en deux parties, l'une générale, se rattachant aux travaux multiples de la convention, l'autre spéciale, concernant l'organisation politique des Canadiens de l'Etat en prévision de la prochaine campagne électorale."

"La première a été l'objet d'une assemblée générale qui a eu lieu, dimanche dernier, et à laquelle assistaient nombre de Canadiens influents, notamment MM. Dr. P. Leprohon, J. B. Ledoux, A. Forgerie, V. Durand, Chas. Lecuyer, R. Cambell, J. Payez C. W. P. Collins, Thel. Chagnon, Alfred Dolbec, Jos. Robidoux, F. X. Cloutier, L. J. N. Normandeau, E. Le Bel, etc. Après plusieurs discours intéressants dans lesquels ont été exposés au point de vue national les motifs de la convention de Champlain, MM. Jos. Robidoux, E. Le Bel, et G. W. P. Collins ont été nommés délégués pour représenter l'ensemble de la population canadienne de New-York."

EUROPE

FRANCE. Paris, 5 août 1881. — M. Gambetta a prononcé à Tours un discours politique.

M. Jules Grévy, président de la république, a reçu en audience M. Morton, ministre des Etats-Unis, et le général Noyes, ministre sortant de charge.

Le *Figaro* publie une lettre du baron Hausmann, ancien préfet de la Seine. M. Hausmann déclare que, vu la fin prématurée du prince impérial, il renonce à se présenter comme candidat bonapartiste en Corse.

ANGLETERRE. Londres, 5 août. — M. Bradlaugh veut intenter procès aux agents qui l'ont saisi pour l'empêcher de forcer l'entrée de la Chambre.

La Chambre des lords a voté la loi agraire en seconde lecture, en comité, et la troisième lecture est fixée à lundi.

M. Parnell a soulevé une question relativement à la suspension de M. O'Kelly, il y a déjà plusieurs semaines. M. Gladstone a répondu avec énergie, en justifiant le fait.

Une dépêche de M. Blaine a été lue à la Chambre, assurant que les autorités américaines ne négligeront rien pour découvrir et poursuivre les auteurs des conspirations.

M. Hickie, reconnu coupable de menaces de mort contre M. Forster, a été condamné à 15 mois de travaux forcés.

La société secrète des révolutionnaires irlandais tient séance à Chicago; on pense qu'elle discute si les machines infernales et la dynamite doivent être adoptées.

RUSSIE. St-Petersbourg, 5 août. — Sur la table de la chambre à coucher de l'empereur, on a trouvé une lettre menaçant de mort Alexandre III. L'officier de garde et quatre gens de service ont été arrêtés.

Un complot avait été ourdi pour faire périr toute la famille impériale à Peterhoff. Le 27 juillet, la police a réussi à déjouer ce projet.

AMERIQUE

Le Nihiliste Hartmann s'est réfugié au Canada, dans la crainte d'être livré aux autorités russes par le gouvernement des Etats-Unis.

Le prisonnier Guiteau paraît avoir des accès de violence; il est impatient de poser en justice.

Le feu dévore les forêts du Michigan, autour de Bay-City.

On annonce de Syracuse l'exécution capitale de Nathan-Orlando Greenfield, meurtrier de sa femme en 1875. Trois fois déjà il avait été déclaré coupable.

A Falsom (Californie), 5 convicts ayant frappé un garde, se sont sauvés vers la rivière; deux ont été repris aussitôt; un s'est noyé, un autre a été tué.

Le président Garfield continue de se soutenir.

Sa chaleur est toujours très forte à New-York: 6 décès par insolation.

Incorrections de langage

RELEVÉES DANS LES JOURNAUX

220. Au lieu de dire : salle à diner, dites : salle à manger; car cette salle sert aussi bien au déjeuner et au souper qu'au diner.

221. Au lieu de dire : rappelez-vous au 4, rue Saint-Jean, dites : rappelez-vous que c'est au numéro 4, rue Saint-Jean.

222. Ne dites pas que, le 17 juillet, le vapeur Saint-Antoine laissera le marché Champlain; dites qu'il quittera le quai du marché Champlain.

Laisser une chose, c'est ne pas l'emporter; est-ce que le Saint-Antoine emporte quelque fois le quai Champlain ?

223. N'écrivez pas, en demandant un employé : il est utile que l'appliquant parle l'anglais; dites : il est utile que le postulant parle l'anglais.

Le nom appliquant n'est pas français.

224. Ne dites pas : depuis chez M. Duquet, rue Saint-Joseph, à la côte du Palais; dites : depuis la maison de M. Duquet, rue Saint-Joseph, jusqu'à la côte du Palais.

225. Ne dites pas : la rue Saint-Jean et Sainte-Angèle; dites : les rues Saint-Jean et Sainte-Angèle.

226. Après avoir donné votre adresse pour le traitement des fractures, cassures, etc., ne dites pas : on peut s'adresser à toute heure du jour et de la nuit.

La première expression fait penser au soleil, à la pluie, aux saisons.

227. Ne parlez pas d'une propriété à vendre mesurant 24 pieds carrés.

D'abord la propriété ne mesure rien du tout, et cette formule, quoique employée quelquefois, est incorrecte; on doit dire : une propriété ayant 24 pieds carrés.

En second lieu, votre propriété est bien minime, et vous faites bien d'annoncer des conditions faciles : un petit carré de terre qui aurait 5 pieds de longueur et 5 de largeur aurait 25 pieds carrés; votre propriété n'a rien à en dire; il n'y a pas de quoi louer un lit.

228. Ne dites pas : M. Alfred recevra toutes commandes, lesquelles seront exécutées avec promptitude; dites : toutes les commandes reçues par M. Alfred seront exécutées avec promptitude.

Dans le premier cas, il y a incorrection parce que le mot commandes n'est pas déterminé.

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le samedi, 6 août 1881, 12^e jour de la Lune. Il y a eu premier quartier le mardi 2 août, à 11 heures 58 minutes du soir.

Le jour dur 14 heures 37 minutes, et la nuit 9 heures 23 minutes; le Soleil se lève à 4 heures 47 minutes, passe au méridien à midi 6 minutes, et se couche à 7 heures et 24 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 59 degrés et 7 dixièmes.

La Lune se lève ce soir à 4 heures 42 minutes, passe au méridien à 9 heures 17 minutes, et se couche demain matin à 1 heure 33 minutes.

AVIS. — Dimanche, le 7 courant, à 1 1/2 h. et à 7 h. P. M., le vapeur *James* quittera le quai Champlain pour se rendre à St-Romuald. Belle occasion de visiter une splendide exhibition qui se tient en cette paroisse, et, en même temps, d'aller admirer la plus belle Eglise du Diocèse. Le bateau reviendra à 5 h. et à 10 h. P. M. Le prix du passage n'est que de 10 centins.

PERSONNEL. — L'honorable M. Masson, M. le juge Bossé et M. l'abbé Montminy, curé de St-Agapt, sont arrivés hier matin par le steamer "Miramichi" de leur promenade dans les provinces maritimes.

QUI SERA LE GOUVERNEUR. — On commence à s'occuper dans les sphères politiques de la charge du lieutenant-gouverneur du Manitoba qui va bientôt devenir vacante au mois de décembre, croyons-nous. Quelques-uns parlent de l'honorable M. Skead. D'autres voudraient que ce fut un Canadien-français. Et le nom de l'honorable M. Royal se présente naturellement à leur pensée.

URSULINES AU LAC ST-JEAN. — Les révérendes mères Saint-Henri et Saint-Raphaël doivent être directrices du nouveau couvent des Ursulines en voie de construction au lac Saint-Jean.

NOUVEAUX BUREAUX. — La compagnie de télégraphie de Montréal a ouvert de nouveaux bureaux à St-Fidèle et St-Siméon, comté de Charlevoix.

ENTERREMENT DU VÉTÉRAN DOYER. — Les funérailles du vétérano Doyer ont eu lieu ce matin à l'église des sœurs de la Charité. Les militaires que l'on croyait devoir assister aux funérailles en ont été empêchés par des raisons majeures.

LES NOUVEAUX ÉDIFICES PARLEMENTAIRES. — M. W. J. Piton est le plus bas soumissionnaire pour la construction des fondations du Palais législatif, Grande Allée. Sa soumission s'élève à \$13,000.

DÉPART DES FRÉGATES. — L'avis français le *Dumont d'Urville*, quittera le port de Québec demain ou lundi. La *Magicienne* partira la semaine prochaine.

LA COMÈTE. — Un savant a cru pouvoir dire que la comète de 1881 est celle des mages. Les théologiens répondent : L'étoile des mages, qui servait de guide et s'arrêta sur la maison où était Jésus, n'avait rien de comparable aux comètes.

GRAND PÈLERINAGE. — Pieux chrétien, demain, rendons-nous en foule au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel. Allons nous agenouiller au pied de celle qui fit entendre à l'heureuse Bernadette ces paroles qui portent la joie dans l'âme vraiment chrétienne : *Je suis l'Immaculée Conception*. Les pèlerins sont priés de se rendre au quai Champlain quelques minutes avant 5 1/2 hrs.

Qu'on s'empresse d'acheter une carte, sinon on s'expose à ne pas en avoir.

INCENDIE. — Le feu a détruit la nuit dernière, à la Canardière, une maison appartenant à M. Frs. Pageau, menuisier, de Québec, ainsi qu'une assez grande quantité de bois de corde. On ne connaît pas l'origine de l'incendie, ni le montant des assurances, si toutefois il y en a. Les pertes sont estimées à \$1,000 environ.

MORS AUX DENTS. — Un cheval attelé à une voiture de place dans laquelle étaient quatre dames, a pris hier matin les mors aux dents, dans la côte Lamontagne. En arrivant vis-à-vis le magasin de gros de MM. Léger & Rinfret, la voiture a tourné sans dessus dessous et le cheval s'est abattu.

Mlle Colston a été blessée au front, mais les trois autres dames et l'automédon en ont été quittes par la peur.

La voiture a subi de graves avaries et le cheval, cause de tant de frayeur et de tout le carnage, n'a pas eu la moindre égratignure.

PROGNOS. — Nos lecteurs savent déjà que M. Bresse, fabricant de chaussures a fait poser un comble français sur sa grande fabrique ce qui lui donne un autre étage et une jolie apparence. M. Bresse s'est maintenant assuré les services de M. Duquet pour la pose d'une grande horloge dans une des tours du toit.

INDUSTRIE DES CUIRS ET FABRIQUES DE CHAUSSURES. — L'industrie de la tannerie qui occupe principalement les rues St-Valier et Arago à St-Roch, Québec, a pris un développement très considérable et a plus que triplé le chiffre de ses opérations depuis quelques années. Elle se contentait autrefois de tanner les peaux provenant des marchés locaux; aujourd'hui elle en importe d'Angleterre, du Michigan, etc. Une grande partie du cuir fabriqué est consommé dans les grandes fabriques de chaussure de notre ville; les cuir fondus (split) sont exportés en Angleterre, et les vernis sont expédiés à Montréal et à Toronto. Voici les prix de la cote du jour : cuir ciré de 124 à 13c le pied, buff ciré de 14 à 16c, split de 23 26c, upper 40c, de 35 à 37c, veau lourd, 70c, léger 60c, vernis 75c, vernis à grain 75c.

Les fabriques de chaussures sont très occupées; les voyageurs de l'Ontario et des provinces maritimes font espérer un commerce très actif pour l'hiver. Les commandes reçues jusqu'à ce jour suffisent pour tenir les fabriques occupées pendant tout l'automne. Les rentrées de fonds s'effectuent parfaitement et les renouvellements sont rares. Quelques fabriques augmentent leur matériel et M. Bresse, dont l'établissement est déjà le plus considérable du Canada, fait construire une nouvelle aile de 50 pieds et un quatrième étage à sa fabrique.

La nouvelle aile de 50 pieds aura quatre étages et quarante pieds de largeur.

M. James Woodley, sur., a déjà loué cette bâtisse et dans quelques semaines on y emploiera un grand nombre d'ouvriers.

(Du *Moniteur du Commerce*.)

UN SUICIDE. — Un cultivateur du Lac Beauport, du nom de Laumon, s'est suicidé ces jours derniers à Stoneham. L'annon avait été autrefois atteint de folie et interné à l'asile de Beauport. Devenu mieux il était retourné chez lui et dernièrement avait acheté à Stoneham une terre de la valeur de \$3,200 sur laquelle somme il avait donné la moitié comptant. On croit que les soucis de cette dette ont été la cause d'un nouvel accès de folie, pendant lequel il a d'abord tenté de se tuer en se jetant du haut de sa grange. N'y ayant pas réussi il est parti un jour en disant à sa femme qu'il allait voir ses hommes faire ses foins, et il n'est pas revenu à la maison. En faisant des recherches le soir, on l'a trouvé pendu à un arbre.

C'était la seconde attaque de folie depuis quelques semaines. Pendant la première attaque il avait montré beaucoup de malice et on l'avait amené à Québec.

LA LIGNE DE PAQUEBOTS FRANÇAIS. — Nous lisons dans le *Monde* du 5 : M. Jos. X. Perrault est arrivé ce matin de France à neuf heures à la gare Bonaventure. Il a fait la traversée sur le "Labrador" de la ligne française. Les nouvelles qu'il nous apporte sont des plus encourageantes.

Le syndicat formé par le sénateur Cordier a accueilli favorablement les offres du Canada, mais il n'a pas fait une réponse définitive.

Les capitalistes de Rouen étaient dans la pensée que le gouvernement fédéral du Canada leur accorderait une subvention de \$50,000 par année pendant dix ans pour une ligne bi-mensuelle de paquebots, comme la chose a été faite pour le Brésil. Néanmoins ils ne paraissent pas refuser le subside pour trois ans.

Lorsque M. Perrault est parti de Paris, l'honorable M. Chapleau n'était pas encore arrivé.

Celui-ci doit avoir une entrevue avec les membres du syndicat de Rouen et la question sera alors définitivement réglée.

LA FOUDRE. — Au commencement de l'orage ce matin, vers 5.30 heures, pendant que les chars du chemin de fer du nord étaient arrêtés à la station de l'ancienne Lorette, la foudre a frappé

un poteau télégraphique voisin, et est descendue dans la terre. La commotion a été tellement forte qu'une jeune fille occupée à traire ses vaches dans le champ tout près, est tombée à la renverse et a perdu connaissance; elle est revenue à elle quelques instants après. L'effet de la foudre s'est fait sentir dans le bureau de l'opérateur télégraphique et y a causé un bruit comme l'explosion d'une capsule. L'opérateur voulant faire fonctionner ses instruments quelques instants après n'y put parvenir.

La pluie de ce matin a eu l'effet de rendre la température un peu plus supportable.

ARRIVÉS AUX HOTELS. — Au *Mountain Mill House*, Québec 5 août 1881. — MM. John McAvoy, Montréal; W. H. Breneau, do; W. F. Fournier, Montmagny; Chs. Letellier, Rivière-Ouelle; Rév. Père Renaud, New Brunswick; S. Geo. Bolduc, M. D. Ste-Anne Beupré; Alfred Cimon, Malbaie; Eug. Lafard, Islet; Robert Pole, Arnprior; Pat Magnand, do; Byquer Ryan, Ottawa; M. J. Mac Key, do; John Regand, Almonte; F. Morney, Ste-Marie Beauce; P. Lafance, Montréal; A. Gould et Wife, Bremerhavend; Jos. Tessier, Pte., St-Germain.

On demande

IMMEDIATEMENT à l'atelier de reliure du *Courrier du Canada* TROIS OU QUATRE FILLES habituées au pliage et autres ouvrages de reliure.

FAITS DIVERS

MONTREAL, 5 août 1881. — Entre deux et trois heures, hier, après midi, le thermomètre indiquait 90 degrés à l'ombre.

Cinquante des principaux marchands de Montréal sont partis pour Winnipeg hier matin. Ils doivent rejoindre à Brockville d'autres de leurs confrères qui font le même voyage.

MM. Fischell et Cie, fabricants de cigares, ont congédié mercredi, quinze de leurs employés qui leur demandaient une augmentation de gages. Ces ouvriers sont membres de l'Union des fabricants de cigares.

On annonce que M. l'abbé Dumesnil, qui avait retenu son passage pour demain, ne partira pour l'Europe que le 13 août. Mgr Bourget, M. l'abbé Paréault, et M. le Dr Trudel partiront aussi ce jour-là de Québec par le *Parisien*.

M. Claudio Jannet, dans son étude sur la race française en Amérique, publiée par le *Correspondant*, parle en ces termes de notre projet de colonie :

Le principal journal de Montréal, la *Minerve*, vient d'organiser parmi ses amis une société aux actions de 30 dollars, dans le but de fonder une colonie à côté de l'établissement à peine ouvert des jésuites. C'est une manière fort intelligente pour la presse canadienne de rivaliser avec les retentissantes initiatives de voyage et d'explorations prises par le *New-York Herald*.

OTTAWA, 5 août 1881. — Sir Hugh Allan est arrivé en cette ville ce matin.

Cent cinquante personnes environ ont quitté cette ville aujourd'hui pour Manitoba.

On ne changera de convoi qu'une seule fois en route.

M. John H. Bell est de retour de l'île du Prince Edouard. Il dit que les moissons dans l'île ont une très belle apparence.

Quarante barges américaines sont parties d'ici hier avec des chargements de bois.

M. Charles Gouin a été nommé agent pour l'expédition des marchandises à la gare des Chaudières, sur la ligne du chemin de fer du Nord. Les travaux sur cette partie du chemin sont poussés activement.

St-Boniface, Man. 28 juillet. — Le téléphone est sur le point d'envahir St-Boniface. Les bureaux du *Métis* devront sous peu de jours en avoir un.

Il y a eu première communion mardi matin à la cathédrale et clôture de la neuvaine à la bonne Sainte-Anne. Mgr l'Archevêque a dit la messe et a fait une belle allocution aux nombreux fidèles qui remplissaient l'église.

Nous apprenons avec plaisir que Messire Giroux curé de Ste-Anne des Chènes, qui avait été gravement malade, est rétabli, et a pu donner à ses paroissiens le bienfait des exercices du jubilé. Le R. P. Tissot et Messire Comminges l'ont puissamment secondé. Mardi clôture du jubilé et fête de la patronne de l'endroit, a été une grande solennité pour la paroisse.

Il est écrit que St-Boniface doit de vancer Winnipeg dans les principaux travaux d'utilité publique. Nous avons annoncé que Mgr Taché faisait construire un aqueduc qui devait approvisionner d'eau un certain nombre des édifices les plus considérables de St-Boniface, et être d'un secours précieux en cas d'incendie; aujourd'hui, nous sommes heureux de dire que le nouveau et splendide collège de St-Boniface sera éclairé au gaz dès le mois de septembre prochain. Il est fort possible qu'on construise l'usine de façon à ce qu'elle puisse fournir le gaz non seulement à plusieurs maisons mais encore puisse éclairer les principales rues de St-Boniface.

Le Gouverneur-général, qui voyage à ses frais, sera avec sa suite au Portage du Lac demain, et arrivera samedi à Winnipeg qu'il traversera en se rendant à Silver Heights éloigné de cinq milles.

Le Conseil Municipal de St-Boniface s'est adjoint un certain nombre de citoyens les plus marquants de l'endroit et le comité ainsi formé pour s'occuper de la réception de Son Excellence s'est réuni mardi dernier sous la présidence du Préfet.

Monseigneur l'Archevêque, qui avait été consulté, ayant représenté l'impossibilité de finir les travaux du Collège à temps pour la semaine prochaine, le comité fut unanime à ajourner la réception du Gouverneur-Général au retour

de Son Excellence de l'Ouest, c'est à dire vers la fin d'août ou de bonne heure en septembre.

Le Préfet a été chargé de prendre les mesures à cet effet. — (Le Miroir).

L'ONGUENT ET LES PILULES DE HOLLOWAY.
C'est la seule médecine n'est jamais en défaut. Dans l'irritation de la peau, les ulcères les brûlures, l'excoriation des glandes, l'onguent de Holloway est un remède prompt et énergique. Il diminue l'inflammation et rafraîchit le sang. Les pilules n'ont pas un effet moindre et leur puissance va jusqu'à régler la condition générale et habitudes du corps, ce qui rend la guérison permanente. Sous l'influence de ces bons remèdes l'enfant faible devient fort, les personnes maigres et pâles prennent de la graisse et des couleurs, et les dyspeptiques peuvent manger comme d'habitude sans danger.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE M^{re} WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 25 janvier 1881 — 1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881 — 1 an. E

On reconnaît universellement

que les **PILULES CATHARTIQUES** d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les **PILULES** purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Donc et efficacement, les **PILULES CATHARTIQUES** d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S. A., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens. Québec, 5 octobre 1880 — 1 an. B

BUREAU DE L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.

LONDON, CANADA.

L'édifice pour le trimestre terminant le 31 MARS, au taux ordinaire de 8 PAR CENT par année, sur le stock préférentiel et ordinaire, sera payable le 23 du courant.

Un autre dividende trimestriel sera déclaré dans le mois de JUILLET prochain, après quoi les dividendes seront payés semi annuellement en JANVIER et en JUILLET. Les directeurs considèrent que l'état prospère des affaires de la compagnie, est tellement bien établi maintenant, que le paiement des dividendes à une date plus rapprochée que tous les six mois, ne compenserait pas la dépense et le surcroît de travail que nécessiterait une longue liste d'actionnaires dont le nombre va toujours en augmentant.

Le prix de l'émission du stock préférentiel a été augmenté à TROIS ET DEMI PAR CENT de prime, équivalant, suivant le plus bas taux de dividende, à un intérêt de 7 1/2 par cent, par année, sur le montant investi.

Les affaires de la compagnie justifient la vente de son stock, à un prix beaucoup plus élevé, et l'émission prochaine sera faite à une avance importante.

Le montant du stock maintenant souscrit et demandé, dépasse un quart de million de piastres, sur lequel une moyenne de plus de 40%, a été payée.

HOLT & DEAN, Agents, Québec.

EDWARD LARUE, Gérant.

London, 2 avril 1881.

Québec, 11 avril 1881 — 2 nov 80 1an. 3fcs D

HOLT & DEAN, COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables, No. 88, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque. Avances sur connaissances, Reçus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 5 Août 1881.

STOCKS	Demandé.	Offert.	Dernier dividende par an.
Banque de Québec.....	111	108	6
Union.....	94	91	4
Nationale.....	94	92	5
des Townships de l'Est.....	118	116	7
de Montréal.....	196	195	8
des Marchands.....	125 1/2	125	6
de Commerce.....	144 1/2	144	8
d'Ontario.....	84	83 1/2	6
de Toronto.....	156	155	7
Banque Consolidée.....	13	12 1/2	4
Molson.....	117	116	4
du Peuple.....	93	92 1/2	4
Jacques-Cartier.....	106	104 1/2	5
d'Echange.....	—	140	—
Association financière d'Ontario préférence.....	103 1/2	102 1/2	8
Association financière d'Ontario, ordinaire.....	—	110	8
Comp. des Chars Urbains de Québec.....	—	150	9
du Gaz de Québec.....	103	103	7
des Vapeurs.....	75	—	8
de la Traversée.....	121	119	8
l'Assurance Royale Canadienne.....	55	46	5
du Télégraphe de Montréal.....	123	123 1/2	7
du Télégraphe de la Puissance.....	98	—	5
des Chars Urbains de Montréal.....	141	138	6
de Navigation Richelieu et Ontario.....	68 1/2	67 1/2	5
du Gaz, Montréal.....	148 1/2	148 1/2	10

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et termes.

DR POURTIER ET FILS CHIRURGIENS-DENTISTES,

35, Rue St-Jean, Haute-Ville,

[Vis-à-vis la Rue du Palais,]

QUÉBEC.

Québec, 6 juillet 1881 — 3m. 299



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 25me jour d'AOUT prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire, et portant la suscription « Soumission pour Travaux à Nicolet, pour la confection de certains travaux à l'embouchure de la Rivière Nicolet, Québec, d'après les plans et le devis que l'on pourra voir en s'adressant à Théophile St-Laurent, Ecuyer, Maire, Nicolet, où l'on pourra se procurer des formules de soumission. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme de Trois Mille Piastres. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 juillet 1881. Québec, 28 juillet 1881.

AVIS.

LES personnes qui ont l'intention d'entreprendre les travaux ci-dessus mentionnés sont avertis que le montant du chèque qui doit accompagner la soumission est de trois mille piastres, suivant la teneur de l'avis et de la formule de soumission, et non pas mille piastres, comme il a été mentionné par erreur dans le devis.

Par ordre, F. H. ENNIS, secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 29 juillet 1881. Québec, 5 août 1881 — 8f. 291



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

23 SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour le transport des Mallets de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, entre les endroits ci après mentionnés, à dater le 1er JANVIER 1882.

MATAPÉDIAC et RUNNYMEDE, une fois par semaine;

RICHMOND EAST et SYDENHAM PLACE, six fois par semaine;

STE-ANNE LAPOCATERIE et ST-ONERIME, trois fois par semaine;

ST-EVARISTE DE FORSYTH et ST-HONORÉ, trois fois par semaine;

ST-JEAN DE DIEU et TROIS-PISTOLES, trois fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci haut mentionnés et aux bureaux intermédiaires, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 1er août 1881.

WILLIAM C. SHEPARD, Inspecteur des Postes

Québec, 4 août 1881 — 3f. 296

AUX AMATEURS ! AUX GOURMETS !

— 000 —

A. TOUSSAINT,

Rue St-Jean, Haute-Ville,

— 000 —

TOUSSAINT & FRÈRE,

Rue St-Pierre, Basse-Ville,

Importateurs, Epiciers, Marchands de Vins

Epicerie Anglaises, Françaises et Espagnoles,

La seule Maison à Québec qui importe des Cigares de la Havane.

— 000 —

« *Vino del Priorato* »

— 000 —

Délicieux Vin Claret Espagnol. CE VIN nouvellement introduit sur le marché de Québec par la Société des Entrepreneurs de Maltis de Bordeaux, est garanti pur jus de la vigne. Toute personne en faisant usage à ses repas, reconstituera le fonctionnement normal et recouvrera en conséquence la force et la santé.

MESSRS TOUSSAINT ont en mains le plus grand assortiment de Brandy, Gin, Whisky, Rye, Toddy, Jamaïque, etc., etc. Le tout vendu tel qu'importé, « aussi pur ».

— 000 —

VINS, VINS !

VINS PORT, SHERRY, COLLI, MARSALA, depuis \$1.20 le gallon, à \$6.00 le gallon.

— 000 —

Vins de Table !

— 000 —

Madère, Macon, Cinac, Maucailon, Rose Labiche, Sivaillac, Chasse Spleen, Château La Fite, Monsac, Médoc, Florac, St-Julien, Bataille, Pontet, Canet, Ste-Estèphe, St-Julien Médoc, Sauternes, Magaux Médoc, St-Lambert, Château d'Ange, Haut Valence, Sauternes Extra, Prignac, Graves Supérieur, Château Yquem, Mouton Rothschild, Château Margeau Poujeaux,

Au Gallon et à la Caisse.

LIQUEURS :

ASSORTIMENT GÉNÉRAL de tout ce que le COMMERCE PEUT PRODUIRE.

— 000 —

AU CLERGE.

— 000 —

Vin de messe analysé en barrique et demi-barrique et octave de 12 gallons.

— 000 —

Attendu par le steamer « NIAGARA » de la Havane, à New-York,

60,000 CIGARS DAMAS FLOR FINA.

CAPRICIOS “ “

CONCHITAS “ “

LONDRES FLOR FINA.

CONCHAS DE REGALLO.

REGALIADE LA REINA FLOR FINA.

MEDIA REGALIA “ “

— 000 —

Nous invitons chaleureusement le public à visiter nos établissements.

Le bon marché et la qualité des effets est la cause de notre succès. Nous continuerons comme par le passé à mériter la confiance du public.

— 000 —

Une visite.

— 000 —

A. Toussaint, Toussaint & Frères.

— 000 —

Québec, 27 juillet 1881. 290

— 000 —

Moissonneuse Merveilleuse Simple de Cossitt

— 000 —

LES outeaux et les roues motrices sont en ligne, se lèvent et s'abaissent ensemble et n'entraînent pas en terre en traversant les sillons les plus creux.

Tirage léger, forte et durable. Coupe 5 pieds.

A vendre par

— 000 —

Ou par les Agents de

P. T. LEGARÉ, St-Sauveur,

MM. P. M. COSSITT & FRÈRES.

— 000 —

Québec, 1er août 1881. — 1m. 191

— 000 —

AVIS

— 000 —

PATURAGE.

— 000 —

M. A. TOUSSAINT, propriétaire de la Batture aux Loups Marins prendra des animaux en herbager d'ici à la fin de la saison, à des prix très modérés.

S'adresser à

A. TOUSSAINT, 78, rue St-Jean.

— 000 —

Québec, 19 juillet 1881. 283

— 000 —

DROUIN, FLYNN ET GOSSÉLIN,

AVOCATS,

— 000 —

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Suivent les Cours des Districts de QUÉBEC, MONTMAGNY et GASPÉ.

— 000 —

F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSÉLIN.

— 000 —

Québec, 23 juillet 1881. 288

— 000 —

Le spacieux vapeur rapide « STE-CROIX »

notifié pour la circonstance. Confession et musique à bord. Messe solennelle en plein air à la «grotte». Sermon par un prédicateur célèbre. Rien n'est négligé pour assurer le confort tant à bord du bateau qu'à St-Michel, où les pèlerins trouveront l'hospitalité la plus cordiale. Les Dames sont admises. Départ du quai Champlain à 5 1/2 hrs A. M.

Prix du passage 50 Cts. / Enfants 25 Cts.

— 000 —

Québec, 26 juillet 1881. 289

— 000 —

Grand Pèlerinage

— 000 —

A Notre Dame de Lourdes St-Michel

— 000 —

DIMANCHE, 7 AOUT 1881,

Par le Chœur de la Congrégation de

St-Roch, avec la permission de M.

le Grand Vicaire C. E. Legaré.

— 000 —

Le spacieux vapeur rapide « STE-CROIX »

notifié pour la circonstance. Confession et musique à bord. Messe solennelle en plein air à la «grotte». Sermon par un prédicateur célèbre. Rien n'est négligé pour assurer le confort tant à bord du bateau qu'à St-Michel, où les pèlerins trouveront l'hospitalité la plus cordiale. Les Dames sont admises. Départ du quai Champlain à 5 1/2 hrs A. M.

Prix du passage 50 Cts. / Enfants 25 Cts.

— 000 —

Québec, 26 juillet 1881. 289

— 000 —

Au Bon Marche

— 000 —

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

— 000 —

Vous voulez être bien servis dans l'enseigne AU BON MARCHÉ Haute-Ville et vous les meilleurs effets à bon prix et on vend les plus beaux et les effets suivants méritent une attention spéciale.

— 000 —

Etoffes pour robes..... 6c. et plus

Cachemir noir, Ecossois..... 18c. “

Cachemir noir, Français..... 53c. “

Cordé noir..... 19c. “

Crêpe Courtauld et autres..... 65c. “

Une grande variété d'indiennes..... 5c. “

Un grand lot de chapeaux garnis et non garnis, à moitié prix, Dentelles, Franges

Flours, Plumes, Parasols avec dentelle..... 1.00 “

Entoucas..... 25c. “

Serviettes..... 5c. “

Tweeds..... 35c. “

Meltons..... 38c. “

Serges bonne qualité..... 1.00 “

Chemises blanches, bretelles, cravates, cols etc.

Parapluies, chaussures, boutons en or pour chemises, etc., etc.

Enfin une grande variété de nouveautés à des prix qui défient toute compétition. Sauvez 20 pour cent et allez faire vos achats

— 000 —

Au Bon Marché, haute-ville.

ON A BESOIN IMMÉDIATEMENT</

Les Pilules e
ONCIENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements d'organe, de l'estomac, des Reins, des Rognons, et des Boyaux. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions de toutes personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 2½s., et 33s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents, et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront faire leurs achats de la manière suivante :

STREET, LONDRES, il y a falsification. OXFORD
Les Marchés de commerce de mes remèdes
sont enregistrés à Ottawa et à Washington.
Signé : THOMAS HOLLOWAY,
533, Oxford Street, London
Quebec, 2 novembre 1880—1 an. C

Nouvellement reçu
à la maison populaire de
F. X. LEPAGE,
53 et 59
Rue de la Couronne

ETOFFE noire pour Robes, telles que C. chemise, Paramatta, Cobourg, Merino, Alpacas brillante, Crêpe et Crêpe noir, Etoffes en couleur de 22½¢; dito de 21¢ pour 15¢, ainsi que de plusieurs autres prix; Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux en Feutre des dernières modes. Tapis en Fil, Tapis Tapisserie Toile à Nappe et Serviette, Toile à Drap. Indiennes de tous les prix et de toute couleur. Soie noire de couleur depuis 45¢ la verge en montant. Aussi un grand lot de Flanelle depuis 44¢ pour 25¢.

Quebec, 16 juillet 1881.—6m. 169



**CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL.**

COMMENÇANT SAMEDI, le 2 JUILLET prochain, et chaque samedi suivant pendant la saison des bains de mer, un train quittera la Pointe Lévis à 1.20 HEURE P. M., pour le Petit Métis, arrêtant à toutes les stations, jusqu'il sera nécessaire et arrivant au Petit Métis à peu près vers 9.43 P. M.

Au retour le lundi le train quittera Petit Métis à 8 HEURES du matin et arrivera à la Pointe Lévis à peu près vers 3.53 P. M., et à temps pour se relier à Québec avec le bateau qui arrivera à Montréal le mardi matin.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer. Moncton, N. B.,
28 juin 1881.
Québec, 30 juin 1881. 270

CONDITIONS
—DU—
Courrier du Canada
Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.			
CANADA	{ Un an.....	\$6.00	
ET	{ Six mois.....	3.00	
ETATS-UNIS.	{ Trois mois.....	1.50	
ANGLETERRE....	{ Un an.....	25s	sig
	{ Six mois.....	12.6	"
	{ Trois mois.....	6.3	"
FRANCE.....	{ Un an.....	60	Francs
	{ Six mois.....	30	"
	{ Trois mois.....	15	"
TARIF DES ANNONCES.			
Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :			
Six lignes et au-dessous.....	30	centims	
Pour chaque insertion subséquente.....	12 1/2		
Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centims par ligne pour la première insertion, et de 5 centims pour les insertions subséquentes.			
Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à			
Leger Brousseau,			
EDITEUR-PROPRIETAIRE,			
Dr N. E. DIONNE, rédacteur en chef,			
FLAVIEN MORFET, assist. rédacteur.			
AUGUSTE MIGNEL, pour la partie européenne.			
N. B.			
RUE BUADE, HAUTE-VILLE			
QUEBEC.			
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR			
LEGER BROUSSEAU			
Éditeur-Propriétaire.			
No 9, Rue Buade, H. V., Québec			